



Les pêcheurs en colère retiennent le trafic maritime dans leurs filets

En signe de protestation contre les directives européennes, les pêcheurs ont manifesté hier en bloquant les ports à Ajaccio, Bonifacio et Bastia. Une délégation a été reçue en fin d'après-midi par le préfet

Les frères esquis n'ont pas eu peur de se frotter aux grosses unités. Hier à Ajaccio et Bonifacio, les pêcheurs ont utilisé leurs bateaux pour paralyser le trafic maritime, empêchant toute entrée ou sortie des ports. Un mouvement de protestation concerté qui a eu pour but de faire entendre la voix d'une profession de plus en plus menacée. « Pendant l'hiver exécrable que nous venons de traverser, certains se demandaient comment ils allaient pouvoir nourrir leurs enfants, on en est là, il faut le savoir ! », a tempêté Xavier d'Orazio, premier prud'homme d'Ajaccio.

Un ras-le-bol perceptible sur les quais ajacciens avec l'Europe et ses directives en ligne de mire. Les gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase hier ne manquent pas, selon le représentant des patrons pêcheurs. « L'Union européenne nous impose désormais le pesage de chaque espèce sur le bateau mais ce sont les grosses unités, les grands chaluts qui devraient être concernés par cette décision, pas nos petites embarcations pour la pêche côtière ! » L'instauration d'un nouveau permis de pêche à points est un autre point d'achoppement avec les instances européennes.

À l'inverse du permis routier, plus le nombre de points est important, plus les sanctions tombent, allant de la suspension d'un mois à la suppression de la licence de pêche. Enfin, l'un des derniers arguments du mécontentement de la profession, le doublement de la taxe nationale du comité des pêches (COP) depuis l'année dernière et que certains refusent de payer. « On se sent fliqués, aujourd'hui lorsque je prends la mer, au lieu d'essayer de gagner ma vie, j'ai l'impression de voler ! », s'insurge un pêcheur. Ces directives ne sont ab-

solument pas adaptées à notre petite pêche côtière ! »

Leur manque à gagner ? Les pêcheurs l'évaluent à 30 %. « Sans compter les augmentations des taxes sociales », déplorent-ils. Sempiternel argument du désaccord : le carburant, pour lequel aucun accord n'a été trouvé. « Nous payons entre 95 centimes et 1 euro le litre lorsque des régions de pêche pratiquent des prix allant de 50 à 75 centimes maximum. On ne demande pas l'aumône, simplement la prise en compte de ces différences. Mais pour cela, il faudrait que l'on nous écoute. Qui a soulevé notre problème ? Nous sommes lâchés par les politiques de tous bords ! », lance, amer, Xavier d'Orazio. Avant midi, le port d'Ajaccio était libéré et le préfet a reçu une délégation de pêcheurs à 17 heures. Du côté de Bonifacio, la mobilisation, elle aussi sous le sceau du ras-le-bol général n'était pas moins déterminée.

L'activité du port de Bonifacio bloquée

La grogne des artisans pêcheurs ne s'est pas cantonnée à Ajaccio. La prud'homie de Bonifacio a également mobilisé ses troupes, venues de Bonifacio, Solenzara et Porto-Vecchio, pour une démonstration de force dans le port de la cité des falaises, bloquant dès 7 heures du matin l'entrée du goulet et paralysant toute activité.

Plus d'une dizaine d'embarcations s'est positionnée en ligne pour former un cordon empêchant toute circulation. Seul le ferry pour la Sardaigne de la Moby Line a été autorisé à entrer dans le port vers 8 h 30 pour débarquer ses passagers, mais il a ensuite été forcé de rester à quai pour la rotation suivante. Côté Sardaigne, à Santa Teresa,



Avant midi, le port d'Ajaccio était libéré et le préfet a reçu une délégation de pêcheurs à 17 h. (Photos Michel Luccioni)

les navires n'ont pas pris la mer pour éviter tout engorgement. Les usagers du port de Bonifacio ont dû prendre leur mal en patience durant plusieurs heures avant de pouvoir retrouver une activité normale. Parmi eux, les bateliers, qui proposent les sorties en mer et la visite des grottes. Même s'ils ont été pour une partie d'entre eux solidaires du mouvement, ils ont été particulièrement impactés, alors même que la fréquentation touristique à Bonifacio bat déjà son plein. Le blocus a finalement été levé en début d'après-midi à l'annonce de l'entrevue avec le préfet de Corse programmée à hier 17 heures.

Nul doute que les marins pêcheurs de la prud'homie de Bonifacio rappelleront au représentant de l'État leur dernière rencontre qui remonte au 28 oc-

tobre. « Lors de cette entrevue nous avons abordé un certain nombre de points quant aux difficultés liées à notre métier et à nos inquiétudes pour l'avenir. Tous ces décrets sont contraignants et inapplicables pour les petits pêcheurs que nous sommes. Mais nos revendications n'ont jamais été entendues. L'État fait la sourde oreille », rappelait le premier prud'homme Philippe Botti.

La municipalité de Bonifacio a quant à elle affiché son soutien aux pêcheurs. « On ne peut pas rester indifférent à la souffrance d'une corporation qui fait partie intégrante de la vie de notre cité », a souligné Jean Piro, conseiller municipal délégué aux ports. Les marins pêcheurs de la prud'homie de Bonifacio, particulièrement déterminés, ont annoncé que le mouvement pourrait s'étendre aux deux ports de Porto-Vecchio et Propriano, dès aujourd'hui, si leurs revendications restaient lettre morte.

**GHJILORMU PADOVANI
ET NADIA AMAR**

« Appliquer la règle avec discernement »

En fin d'après-midi, le préfet de Corse Christophe Mirmand a reçu les représentants des prud'homies d'Ajaccio, Porto-Vecchio, Bonifacio et Propriano.

S'il n'est pas question pour le représentant de l'État de revenir sur des réglementations européennes, comme l'obligation de pesée à bord ou le permis à points, il a assuré qu'elles devaient être appliquées « avec discernement et pragmatisme » : « Ces réglementations doivent être respectées mais nous avons les moyens avec la direction interrégionale de la mer (DirM) de réfléchir à des modalités d'application. » D'autant que les textes prévoient des dérogations pour les embarcations de moins

de 12 mètres, majoritaires en Corse. Les pêcheurs de thon rouge ont également demandé un plus grand nombre de ports de débarquement incluant Calvi, Ajaccio, Bonifacio et Porto-Vecchio, Bastia, Saint-Florent et Sari-Solenzara ne suffisant plus selon eux, trop éloignés de certaines zones de pêche. Les pêcheurs, regrettant que « rien de concret » ne soit ressorti de l'entrevue, demeurent « mobilisés et attentifs ». « Le préfet nous a assuré qu'il était possible d'obtenir des aides pour « entreprises en difficulté » mais pour cela nous devons monter des dossiers. Si la situation ne s'améliore pas, nous serons capables de durcir le mouvement », ont-ils prévenu.



Les marins pêcheurs ont bloqué le goulet à l'entrée du port de Bonifacio, paralysant l'activité durant plusieurs heures.



(Photos N. A.)